

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 7 mars – 20H

Présents : DEBRIE Serge, ROBERT Ludovic, MEILLE Michel, FIGUET Alain, DOMENICHINI Lucie, DANEL Alain, ESCOFFIER Gérard, VOSSIER Christophe, GIGONZA Jean,

Excusés : BOSSANNE Elodie, REYNAUD Jean Max, GREVE Philippe, Virginie PENEL, TEPPA Jean-Luc

Secrétaire de séance : MEILLE Michel

Compte rendu du Conseil Municipal du 10 janvier : approuvé à l'unanimité.

✓ **FINANCES**

✓ - **Remboursement anticipé de l'emprunt à cours terme**

- Le conseil municipal décide de ne pas rembourser cette année le prêt consenti pour les locaux médicaux,

- **Schéma de mutualisation ARCHE AGGLO :**

Le conseil municipal à l'unanimité émet un avis favorable au schéma de mutualisation – délibération est prise.

- **Budget prévisionnel d'investissement 2019**

- Monsieur le Maire présente le tableau ci-joint.

Accord du conseil municipal à l'unanimité.

✓ **VOIRIE :**

Travaux à prévoir pour 2019 :

Une commission voirie se réunira courant mars.

Déviations du village

Une réunion a eu lieu avec les différents partenaires, plusieurs possibilités sont envisagées.

Une prochaine réunion est prévue début avril.

✓ **EDUCATION :**

Appel à projet école numérique :

Le conseil municipal décide d'inscrire au budget primitif la somme de 8 892.35 € TTC

Financement : Aide l'état 3705 €
 Don de l'association cantine/garderie 2000 €
 Ecole (pris sur son budget de fonctionnement) 900 €
 Fond de compensation de la TVA : 1252.61 €
 Mairie de Bren : 1034.74 €.

Une convention sera signée entre la mairie de Bren et l'éducation nationale le moment venu.

Conseil d'école :

Effectifs des écoles du RPI :

BREN : 71 élèves

CHAVANNES : 75 élèves

MARSAZ : 39 élèves

Fête des écoles : le 28 juin 2019

COMMISSION DE SOLIDARITE ET VIE COMMUNALE :

Repas des anciens a eu lieu le dimanche 24 février.

- **55 participants**

Très bonne ambiance, très conviviale.

BATIMENTS-TERRAINS COMMUNAUX-VIE ECONOMIQUE-URBANISME-ENVIRONNEMENT-ASSAINISSEMENT-CADRE DE VIE :**Point sur les locaux médicaux :**

Le bail pour le cabinet de kinésithérapie prendra effet à partir du 1^{er} avril 2019.

Nettoyage de printemps :

Le samedi 23 mars.

Des flyers seront édités et chaque conseiller municipal concerné viendra les récupérer au secrétariat de mairie pour les distribuer dans leur quartier respectif.

SDED – Eclairage public :

Depuis 2013, une convention a été signée avec le SDED.

Coût : 6 708.00 € par an

Cette somme permet de réaliser des investissements chaque année.

Les consommations sont également prises en compte par le SDED

Effacement réseaux lotissement « Les Vignes »

Le poteau de l'angle sera supprimé et enterré

Convention DECI avec le SIEPVG

Le conseil municipal émet un avis favorable pour autoriser Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir entre le SIEPVG et la commune pour la vérification des poteaux incendie.

Info sur le PA sud Immo

Monsieur le maire a rencontré Sud Immo et en informe le conseil municipal. Le conseil municipal ne souhaite pas donner suite à la demande de permis d'aménager de 35 lots. Le PA à 27 lots donnait satisfaction.

Affaire Coster /Fain décision concernant le devis pour défendre la commune sur le fond de la procédure au Tribunal Administratif de Grenoble :

Le conseil émet un avis favorable concernant le devis pour défendre la commune au Tribunal administratif de Grenoble.

- **Espace intergénérationnel :**

Suite à la présentation des schémas par les élèves du Lycée <<terre d'horizon>>, il est décidé, à partir du travail des étudiants, de faire réfléchir l'ensemble des habitants, associations, école, sur ce projet structurant pour le village et ces habitants.

Suite aux différentes réunions organisées avec Mr Patrice POULAIN, ce dernier viendra présenter le résultat de ces différentes réunions lors du prochain conseil municipal.

Demande d'aide auprès du CG 26 et du FSIL vestiaires foot

Monsieur le maire propose de déposer un dossier auprès du conseil général 26 et du FSIL afin d'obtenir des subventions supplémentaires – délibérations sont prises

✓ **ASSOCIATION –SPORT-LOISIRS :**

- **Point sur les vestiaires du Foot**

QUESTION DIVERSES :

Monsieur le Maire propose de **solliciter le BEAUR** afin de numériser la carte communale pour un coût de 540.00 € TTC – accord du conseil municipal

Logement de la mairie vacant :

Monsieur le maire explique au conseil municipal que le logement occupé par Monsieur DIEHL est vacant et qu'il a reçu une demande de Monsieur FOUREL Rémi et Madame BELLE Mathilde.

Le conseil municipal décide d'établir un bail à partir du 1^{er} avril 2019 à ces derniers pour un montant de 377.33 € .

Course d'endurance de chevaux :

Monsieur le maire fait part d'un courrier de Monsieur Ludovic SAROUL concernant une course d'endurance équestre internationales les 10 et 11 mai 2019 qui traversera la commune.

Le conseil municipal donne son accord sous réserve des dégradations éventuelles des chemin empruntés et demande la remise en état, le débalisage impératif après l'épreuve est demandé.

Commission des finances le jeudi 11 avril à 18 h 30

Commission du budget le jeudi 11 avril à 20 h

La séance est levée à 22 h 30

